THE GREAT DEBATE CHALLENGE

Le Règlement

Article 1 : L'objectif est d'encourager la maîtrise de l'expression orale.

Article 2 : Ce concours concerne les élèves de premières et de terminales des lycées.

Article 3 : Chaque établissement présentera une équipe de 3 « debaters » accompagnés de 8 à 10 supporters.

Article 4 : Une équipe peut être constituée d'élèves de l'un et l'autre niveau.

Article 5 : Chaque établissement procède à la sélection d'une équipe selon les modalités de son choix.

Article 6 : Un programme de sujets de débats est communiqué aux établissements. **Le sujet du débat final est tenu secret** et seuls son thème et la notion peuvent être révélés à l'avance.

Article 7 : Les inscriptions se feront jusqu'au **4 Mai 2017**

Article 8 : Le grand débat aura lieu le **vendredi 19 mai 2017 au** Memorial Acte à partir de 12 h.

Article 9 : Les rencontres entre établissements se feront par tirage au sort.

Article 10: Le choix du sujet et de la position à défendre feront également l'objet de tirages au sort.

Article 11: Tous les documents sont autorisés avant et au cours des débats

Article 12: Le jury sera constitué de locuteurs natifs, de professeurs d'anglais et d'une personnalité choisie par l'APAG, chaque membre notant individuellement suivant une fiche de critères.

Article 13: Les deux équipes ayant obtenu le plus grand nombre de points (le total des notes des membres du jury) **prépareront pendant 20 minutes un sujet tenu secret** jusqu'à cette finale avant de s'**affronter** pour permettre de **déterminer le vainqueur**

Article 14: L'équipe déclarée vainqueur remporte la coupe.

Article 15: Des récompenses seront offertes à tous les débateurs.